



Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille vingt-et-un

Le 29 septembre 2021 à 18 heures

Le Conseil Communautaire de Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de Grand Cubzaguais Communauté sous la présidence de Madame Valérie GUINAUDIE, Présidente de séance.

Date de convocation le 20 septembre 2021.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 29

NOMBRE DE VOTANTS : 33

Objet : Décision Modificative n°1 - Budget Annexe Office de Tourisme

Présents : 29

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac), BAGNAUD Gérard (Cubzac les Ponts), BARDEAU Jean Luc (Suppléant Prignac et Marcamps), BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BOURSEAU Christiane (Virsac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), COUPAUD Catherine (Pugnac), COURSEAUX Michael (Saint André de Cubzac), DARHAN Laurence (Bourg), FUSEAU Michael (Pugnac), GALLIER Patrice (Saint Gervais), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), HERNANDEZ Sandrine (Saint André de Cubzac), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), MABILLE Christian (Peujard), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PEROU Laurence (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), POUX Vincent (Saint André de Cubzac), RAMBERT Jacqueline (Saint Gervais), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), TABONE Alain (Cubzac les Ponts), TARIS Roger (Tauriac), TELLIER Nicolas (Saint André de Cubzac).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 4

BLANC Jean Franck (Teuillac) à BOURSEAU Christiane (Virsac), CAILLAUD Mathieu (Saint André de Cubzac) à TELLIER Nicolas (Saint André de Cubzac), JOLLIVET Célia (Peujard) pouvoir à Christian MABILLE, MARTIAL Christophe (Val de Virvée) pouvoir à LOUBAT Sylvie.

Absents excusés : 2

FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), POUCHARD Éric (LANSAC).

Absents : 2

BELMONTE Georges (Saint André de Cubzac), GRAVINO Bruno (Saint Trojan).

Secrétaires de séance : GUINAUDIE Sylvain

Vu la délibération n°2020-180 en date du 23 décembre 2020, par laquelle le Conseil Communautaire a approuvé le budget primitif de la régie communautaire Office de Tourisme 2021,

Vu la délibération n°2021-91 en date du 07 juillet 2021, par laquelle le Conseil Communautaire a approuvé le Budget Supplémentaire de la régie communautaire Office de Tourisme 2021,

Considérant que du fait de la situation sanitaire actuelle, aucun crédit relatif à la Fête du Vin n'avait été ouvert sur le Budget Primitif et Supplémentaire, et les recettes relatives aux appontements avaient été inscrites en fonction des demandes en cours,

Considérant la demande d'une compagnie fluviale, en juillet, pour l'organisation de la fête du Vin, de 16 dates pour 50 participants, en moyenne, (compte 618 : 42 552€ et compte 706 : 46 400€),

Considérant les demandes d'appontements supplémentaires (compte 752 : 9 610€),

Considérant que les recettes inscrites sont supérieures aux dépenses, il convient de diminuer la subvention du Budget Général au Budget Annexe SPIC du montant de la différence (compte 774 : -13 458€),

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- D'approuver la décision modificative n°1 du Budget Annexe Office de Tourisme ci-dessous :

Décision Modificative n°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-518 : Divers	0,00 €	42 552,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	42 552,00 €	0,00 €	0,00 €
R-706 : Prestations de services	0,00 €	0,00 €	0,00 €	46 400,00 €
TOTAL R 70 : Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	0,00 €	0,00 €	0,00 €	46 400,00 €
R-752 : Revenus des immeubles non affecté à des activités prof.	0,00 €	0,00 €	0,00 €	9 610,00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	9 610,00 €
R-774 : Subventions exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	13 458,00 €	0,00 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	13 458,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	42 552,00 €	13 458,00 €	56 010,00 €
Total Général		42 552,00 €		42 552,00 €

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Pour extrait certifié conforme

Publiée le :

Fait à Saint André de Cubzac,
Le 30 septembre 2021.